

# L'Écho Chapellois



## Le Mot du Maire,

Chapelloises, Chapellois,

Le temps est rythmé selon les intérêts de chacun avec les saisons et les activités qui y sont liées, les vacances solaires, quelques dates de notre calendrier (11 novembre, 8 mai, 14 juillet et autres dates religieuses) conduisent à diverses animations. Le calendrier municipal a un rythme de 6 ans ; ce mandat s'achèvera donc en mars 2020. Cependant, cela ne fige pas les projets en cours. Tout d'abord concernant la création d'un hébergement dans les locaux de « La Bonne Franquette », le dossier technique évolue favorablement. La finalisation du dossier « Subventions » est toujours d'actualité et si tous les feux sont au vert, nous nous dirigeons vers un début de travaux en septembre 2020. Ce nouvel équipement dans lequel sera intégré une salle dite « Intergénérationnelle » d'une capacité de 20 à 30 personnes a plusieurs objectifs :

- Répondre à des demandes liées à la location de la salle des fêtes.
- Répondre à des demandes de locations de petits groupes (familiaux ou amicaux).
- Répondre à des demandes de location touristique, de séjours d'affaire en proximité du Parc expo, de Lohéac...
- Répondre à des demandes pour des stages sportifs à la salle des sports par exemple.

Et nous pourrions poursuivre cette liste...

Par ailleurs, ce projet a aussi pour but de soutenir et de conforter nos commerces car les utilisateurs de cet hébergement seront aussi des consommateurs lors de leurs séjours. L'objectif est également de participer à la réhabilitation de maisons du bourg. Cet équipement s'équilibrera financièrement, voire dégagera des bénéfices grâce à la location des chambres et permettra de créer de l'emploi.

En outre, un autre sujet est en cours, certes moins important mais non moins utile. Il s'agit de la sectorisation de l'éclairage du bourg pour l'adapter aux usages en fonction des utilisations : salle des fêtes, centre bourg et les arrêts de car, reste du bourg.

Enfin, le lotissement communal du Pont es Frères (rue de la Gare) est presque complet et il nous faut par conséquent songer à un nouveau lotissement pour répondre à des demandes régulières.

Nous devrions aussi voir apparaître dans notre paysage, quelques antennes Téléphonies mobiles et nous organiserons un moment où chacun pourra se renseigner et poser ses questions. Il s'agit là aussi que les habitants chapellois puissent, s'ils le souhaitent, rester « connectés ».

En conclusion, l'attractivité de notre Commune reste notre priorité : en facilitant la vie quotidienne, en valorisant notre patrimoine, en offrant de nombreux services.

Bel automne.

Le Maire.

Numéro 118  
Novembre 2019

## SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale P 02 à 10
- Vie Intercommunale P 11 à 14
- Vie Culturelle P 15 à 17
- Association P 18 à 19
- Horaires et Permanences P 20



## A vos agendas !

La Compagnie OCUS revient à La Chapelle Bouëxic le

**vendredi 22 Novembre à 19h00**

**à la salle polyvalente**  
pour vous présenter son spectacle « La Soupe au Caillou ».

**Tarif :**  
**Apporter un légume ou une bouteille !**

# ZOOM SUR LES PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 26 Août 2019

## • Tarif cantine et garderie – Année scolaire 2019 – 2020

M. le Maire fait part du bilan financier concernant le restaurant scolaire et la garderie au cours de l'année scolaire 2018-2019. Il rappelle que les tarifs étaient établis comme suit pour l'année scolaire 2018-2019.

### \* restaurant scolaire :

- repas – prix usager élève : 3,60 €
- repas – prix usager adulte : 5,00 €
- repas – prix usager CLSH : 4,00 €
- goûter – prix usager CLSH : 0,45 €
- repas - prix usager chantier d'insertion : 5,00 €

### \* garderie :

- le matin : 7h15 – 8h35 : 1,50 €
- le matin : 7h30 - 8h35 : 1,10 €
- le matin : 8h15 – 8h35 : 0,55 €
- le soir : 17h15 -17h45 : 0,55 €
- le soir : 17h15 – 18h45 : 1,10 €

Il propose d'augmenter les tarifs du restaurant scolaire comme suit afin de maintenir la qualité des produits pour la confection des repas (utilisation de produits d'origine biologique : fruits, légumes, laitages, riz et pâtes et viande d'origine française) et de maintenir les tarifs garderie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix Pour et 1 abstention :

- Décide de fixer les tarifs comme suit pour l'année scolaire 2019-2020 :

### \* restaurant scolaire :

- repas – prix usager élève : 3,70 €
- repas – prix usager adulte : 5,10 €
- repas – prix usager CLSH : 4,10 €
- goûter – prix usager CLSH : 0,50 €
- repas - prix usager chantier d'insertion : 5,10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de maintenir les tarifs comme suit pour l'année scolaire 2019-2020 :

### \* garderie :

- le matin : 7h15 – 8h35 : 1,50 €
- le matin : 7h30 - 8h35 : 1,10 €
- le matin : 8h15 – 8h35 : 0,55 €
- le soir : 16h45 -17h45 : 0,55 €
- le soir : 16h45 – 18h45 : 1,10 €

## • Participation 2018-2019 des communes pour les élèves des communes extérieures scolarisés à LA CHAPELLE-BOUEXIC

M. le Maire propose de fixer un coût moyen d'un élève sur la base des coûts réels de l'année 2018 comme suit :

Année	Coût maternel	Coût primaire
2018	1 154 ,45 €	333,62 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de fixer le coût moyen d'un élève pour l'année scolaire 2018-2019 comme désigné ci-dessus.
- Décide d'arrêter la participation 2018-2019 des Communes pour les élèves des Communes extérieures scolarisés à LA CHAPELLE-BOUEXIC selon les barèmes arrêtés ci-dessus.

- **Vente lot n°4 – Eco-quartier du Pont-es-Frères**

M. le Maire fait part de la demande d'acquisition du lot n°4 d'une superficie de 328 m<sup>2</sup> situé dans le lotissement communal – Eco-quartier du Pont-es-Frères de la part de Mme ROUX Rozenn. Il rappelle la délibération du 7 Juin 2016 arrêtant le prix de vente à 87 € / m<sup>2</sup> TTC et fixant le prix de vente des différents lots. Il propose donc de vendre le lot n° 4 d'une superficie de 328 m<sup>2</sup> au prix de 28 536 € conformément aux tarifs arrêtés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide la vente du lot n°4 de l'éco-quartier du Pont-es-Frères d'une superficie de 328 m<sup>2</sup> au prix de 28 536 Euros TTC à Mme ROUX Rozenn domiciliée 14, Place du Vert-Buisson – 35170 BRUZ.
- Charge Maître Armel BOUTHEMY, Notaire, 33, rue de Guer à Val d'Anast de la rédaction de l'acte.
- Donne tous pouvoirs à Mr le Maire ou l'Adjoint délégué pour la signature de l'acte.

- **Déclaration d'intention d'aliéner : parcelle ZR n° 283 : 17, rue de Villeneuve**

- **Déclaration d'intention d'aliéner : parcelle ZR n° 364 : 5, rue de la Forêt**

M. le Maire rappelle la délibération de 6 Novembre 2017 instituant le droit de préemption urbain sur toutes les zones urbaines délimitées par le Plan Local d'Urbanisme de La Chapelle Bouëxic approuvé par délibération du 3 Mars 2014.

Considérant la DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) transmise par Maître Gatien-Marie PINGUET – Notaire mandataire - concernant la parcelle suivante : section ZR n° 283 sise 17, rue de Villeneuve – 35330 LA CHAPELLE-BOUEXIC appartenant à Mr et Mme Rémi KNOFF.

Considérant la DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) transmise par Maître Eric LE GUALES de MEZAUBRAN – Notaire mandataire domicilié 5, rue de la Rabine – 35170 BRUZ concernant la parcelle suivante : section ZR n° 364 sise 5, rue de la Forêt – 35330 LA CHAPELLE-BOUEXIC appartenant à Mr Arnaud MARIE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de renoncer à exercer son droit de préemption urbain concernant les parcelles désignées ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer au nom et pour le compte de la Commune tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Reclassement d'une voie existante dans le domaine communal**

M. le Maire présente le projet de reclassement et classement dans le domaine public communal de la voie suivante : RD n° 3776 (ex RD n° 776) en voie communale, depuis le carrefour au lieu-dit « Le Verger » jusqu'à la limite communale avec la commune de Guignen, soit une longueur de 1 270 m.

Ce transfert s'étend à la totalité de l'emprise de la route entre les limites précitées. La limite d'emprise, qui inclut la chaussée proprement dite et ses dépendances, coïncide avec les limites de propriété.

Cette incorporation est réalisée aux conditions suivantes :

1. Le transfert prend effet le jour de la décision de la Commission Permanente du Département.
2. Cette nouvelle domanialité emporte transfert de propriété au profit de la Commune. Le transfert de propriété est effectué à titre gratuit.
3. L'attention de la commune est appelée sur l'existence possible, dans l'emprise de la voie transférée, de divers réseaux et elle s'engage à prendre toutes dispositions utiles propres à maintenir leur fonctionnement dans des conditions normales.
4. Il appartient à la commune d'inscrire ces nouvelles voies, soit au tableau de classement unique des voies communales, et d'en informer les Services Fiscaux pour mise à jour des documents cadastraux.

Les droits des tiers demeurent réservés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix Pour et 1 abstention :

- approuve le reclassement et le classement dans le domaine public communal de la voie mentionnée ci-dessus ;
- autorise M. le Maire à signer le procès-verbal de remise.

- **Titularisation de Mr VOISIN Fabien : Adjoint d'animation.**

M. le Maire rappelle la délibération du 27 Août 2018 décidant de recruter au titre de stagiaire, Mr VOISIN Fabien à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, en tant qu'adjoint d'animation (échelle C1) afin d'assurer les missions suivantes :

- surveillance au niveau du groupe scolaire
- animation du pôle salle multi-sports
- animation enfance et jeunesse et sportive
- animation Bouëxic Accueil.

Il propose de procéder à la titularisation de Mr VOISIN Fabien à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2019 en tant qu'adjoint d'animation dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de titulariser Mr VOISIN Fabien domicilié 7, Plédy de Haut en LA CHAPELLE-BOUEXIC à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, en tant qu'adjoint d'animation à temps complet (35/35<sup>ième</sup>) pour assurer les fonctions d'adjoint d'animation dans les conditions désignées ci-dessus.

- **Création d'un poste d'adjoint technique territorial**

Considérant les besoins des services techniques suivants :

- entretien du matériel et de l'outillage
- entretien des espaces verts
- travaux voirie
- exécution de différents travaux d'entretien dans les bâtiments communaux
- conduite d'engins (tracteur, débroussailleuse, némo, tondeuse, camion).

M. le Maire demande de se prononcer au sujet de la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à hauteur de 28/35<sup>ième</sup> à compter du 13 Octobre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire :

- à créer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à hauteur de 28/35<sup>ième</sup> de catégorie C à compter du 13 octobre 2019 afin d'assurer les missions suivantes au sein des services techniques : entretien du matériel et de l'outillage, entretien des espaces verts, travaux voirie, exécution de différents travaux d'entretien dans les bâtiments communaux, conduite d'engins (tracteur, débroussailleuse, némo, tondeuse, camion).
- à rédiger la fiche de poste correspondante
- à procéder au recrutement d'un agent dans les conditions fixées par la loi du 26 janvier 1984 ;
- à prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

- **Création d'un poste d'adjoint technique non permanent : Mme CANCE Christine**

M. le Maire précise qu'afin d'assurer le service au restaurant scolaire et la surveillance de cour le midi, il y aurait lieu de créer un poste d'adjoint technique, non permanent à temps non complet, à hauteur de 7/35<sup>ième</sup>, du 2 septembre 2019 au 30 septembre 2019. Il propose d'embaucher sur ce poste Mme CANCE Christine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer un poste d'adjoint technique non permanent et d'embaucher Mme CANCE Christine du 2 Septembre 2019 au 30 Septembre 2019 à hauteur de 7/35<sup>ième</sup>.

- **Modification du règlement de la salle-polyvalente : montant de la caution**

M. le Maire rappelle les termes du règlement de la salle-polyvalente et propose de modifier l'article 7 à savoir porter le montant de la caution de 500 € à 1 000 € lors de la location de la salle-polyvalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de modifier l'article 7 du règlement de la salle-polyvalente comme suit :  
« Une caution de 1 000 € sera demandée au moment de la remise des clés. Elle sera restituée, par courrier, après utilisation de la salle et ultérieurement à l'établissement de l'état des lieux ne constatant pas de dégradations. »

- **Contrat SOCOTEC : contrôle des installations électriques : halle multi-sport**

M. le Maire donne lecture du devis de la SOCOTEC concernant le contrôle des installations électriques de la halle multi-sports pour un montant de 526,80 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir le devis désigné ci-dessus concernant le contrôle des installations électriques de la halle multi-sports.

- **Devis – travaux peinture – Agence Postale et accord de subvention de la Poste**

M. le Maire fait part du devis proposé par l'Entreprise François LECROSNIER DECORATION concernant la réfection des peintures de l'Agence Postale pour un montant de 1 404,20 € TTC. Il donne, d'autre part, lecture du courrier du 21 Juillet 2019 de Mr le Président de la Commission Départementale de présence postale territoriale, spécifiant l'attribution d'une participation de 700 € financée par les fonds de péréquation de la Poste pour réaliser les travaux de peinture de l'Agence Postale. Un budget de 4 800 € est également mobilisé pour le mobilier de l'Agence Postale et financé par le fonds de péréquation de la poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à la réalisation des travaux de réfection de peinture de l'Agence Postale et décide de retenir le devis de l'Entreprise François LECROSNIER DECORATION sise 6, rue des Vaults – 35330 LA CHAPELLE-BOUEXIC pour un montant de 1 404,20 € TTC.

- Accepte la participation de 700 € de la Poste financée par le fonds de péréquation de la Poste dans le cadre des travaux désignés ci-dessus.

- **Devis – travaux voirie : rue du Clos-Eon**

M. le Maire donne lecture du devis proposé par la SARL ETA TP ETIENNE concernant des travaux de terrassement sur voirie et écoulement des eaux pluviales – rue du Clos-Eon pour un montant de 6 198,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à la réalisation des travaux de terrassement sur voirie Rue du Clos-Eon et décide de retenir le devis de la SARL ETA TP ETIENNE désigné ci-dessus pour un montant de 6 198,00 € TTC.

<b>Informations</b>
---------------------

- **Organisation de l'éclairage public**

Afin d'optimiser l'organisation de l'éclairage public, M. le Maire fait part de l'étude réalisée par le SDE 35 (Syndicat Départemental d'Energie 35) concernant les trois postes suivants :

- Installation d'un nouveau poste - parking de la salle polyvalente
- rénovation du poste – rue du Plat d'Or
- sectorisation – rue de Rennes et rue de la Mairie.

Il spécifie que consécutivement à la signature des conventions inhérentes à la rénovation des postes désignés ci-dessus, le SDE 35 engagera une phase d'études détaillées afin de préciser l'avant-projet en terme technique, opérationnel et financier.

- **Courrier relatif aux tarifs du SIGEP**

M. le Maire donne lecture du courrier du 12 Juillet 2019 de Monsieur le Président de l'Oust à Brocéliande Communauté informant les Communes adhérentes du SIGEP de nouveaux éléments sur l'état financier du syndicat de gestion de la piscine de GUER (SIGEP) lui ayant été récemment portés à connaissance et nécessitant de reconsidérer les participations de l'ensemble des adhérents pour les années 2016/2017/2018/2019. En effet, des factures relatives à la consommation de chauffage émises par la ville de GUER n'ont pas été acquittées. Le montant total des impayés s'élève actuellement à 112 646,53 € plus un prévisionnel de 36 000,00 € pour les 3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> trimestre 2019, soit un total de 148 646,53 €, soit une demande de participation complémentaire au SIGEP pour la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC arrêté comme suit :

- Année 2016/2017/2018/ 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> trimestre 2019 : 2 516, 08 €
  - 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 : 761,51 €
- Soit un montant total de 3 277,59 €.

Il précise qu'une réunion pour faire le point sur ce sujet, sera organisée avec les Maires de l'ancien canton de Maure de Bretagne, le mercredi 28 Août 2019 à 19h00 et qu'une réunion du Conseil syndical du SIGEP sera organisée le mercredi 4 Septembre 2019.

### Avis de la Commission Locale d'Evaluation : Projet musique 2019-2020

M. le Maire donne lecture du courrier du 3 Juillet 2019 de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale – Circonscription de BAIN DE BRETAGNE l'informant du projet « Musique à l'école » de la Roche Pourrée de LA CHAPELLE-BOUËXIC pour 5 classes à raison de 60 heures au total dans le cadre du projet intitulé « Figure de style pour un conte d'après Pierre et le loup ». Ce dispositif soutenu par le Conseil Départemental, la Communauté de Vallons de Haute Bretagne Communauté a pour objectif d'offrir à tous une égalité d'accès à l'enseignement musical.

### Bilan des emprunts de la Commune

M. le Maire présente le bilan des emprunts de la Commune. Il spécifie que l'annuité de la dette pour les années ci-dessous s'élèvera aux montants suivants :

- Année 2019 : 144 372,08 €
- Année 2020 : 139 242,27 €
- Année 2021 : 134 112,20 €
- Année 2022 : 134 112,20 €
- Année 2023 : 134 112,38 €
- Année 2024 : 104 828,04 €
- Année 2025 : 99 392,41 €
- Année 2026 : 76 522,67 €
- Année 2027 : 74 334,44 €
- Année 2028 : 74 334,44 €

## Journée Sécurité Routière



IL reste quelques places pour la journée sécurité routière qui aura lieu **le Jeudi 14 Novembre 2019 à 9h30 à la salle polyvalente de LA CHAPELLE-BOUËXIC.**

Pour y participer, il est obligatoire de vous inscrire à la mairie 02.99.92.01.15 **avant le 7 Novembre.**

Au programme le matin, séance de code avec 40 questions, puis correction et explication des réponses.

Un repas vous est proposé au prix de 14 €. L'après midi sera consacré à un atelier alcool puis la pratique sur un simulateur de voitures afin d'étudier certaines situations.

## Demandes d'inscription sur les listes électorales

Rappel : les demandes d'inscriptions sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins de 2020 devront être déposées **au plus tard le vendredi 7 février 2020.**

**Elections municipales les 15 et 22 mars (si 2 tours) 2020.**





# C ONCOURS DE PETANQUE



*Remise des prix aux équipes gagnantes lors du repas du 25 Octobre dernier à la salle polyvalente. Equipe masculine gagnante : Patrice FISCHER et François LECROSNIER*

C'est dans une ambiance très conviviale, que s'est déroulé le tournoi de boules.

Ce sont 35 équipes qui ont participé cette année à ce concours.

C'est 70 joueurs (ados, adultes hommes et femmes de tous âges) se sont affrontés amicalement de mai à septembre dernier.

Les rencontres ont permis aux équipes de sortir de chez elles et de profiter des douces soirées chapelloises. La saison s'est clôturée par un repas et la remise des trophées, ceci dans une ambiance sympathique.

Classement des équipes gagnantes :

Equipes Séniors : Henri ESNAULT et Jean RAIMBAULT

Equipe féminine : Jocelyne CHEREL et Marie-Paule TROCHU.

Equipe masculine : Patrice FISCHER et François LECROSNIER

Si vous souhaitez participer au concours l'année prochaine, guettez l'écho chapellois du mois de mars prochain, afin de connaître la date des inscriptions.

Patrick LEMOINE

# REPAS DU CCAS

Samedi 12 octobre, le Centre Communal d'Action Sociale a réuni les seniors chapellois dans la joie et à la bonne humeur pour un moment de convivialité à la salle polyvalente de LA CHAPELLE-BOUËXIC. L'excellent repas était préparé par Anthony LAMORT, de l'Ardoise Gourmande. Le service, quant à lui, a été assuré par 9 jeunes de notre commune :

1er rang de gauche à droite : Xavier SOULAINÉ, Enora MOREL, Julie GAYET, Flavie TESSIER, Léna GALODÉ. 2ème rang de gauche à droite : Emmanuel GAYET, Antoine ROUSSEL, Jean SOULAINÉ et Alexis LARCHER.



Cela a aussi été l'occasion et avec autant de plaisir pour Louissette LEBRET (Adjointe aux affaires sociales), de mettre en avant les doyens présents dans la salle : Mme RUEN Cécile (95 ans) et Mr BESNARD Louis qui aura 95 ans prochainement. La doyenne de la Commune, Mme REBOUX Henriette (97 ans), n'a pas pu se déplacer .

Nous avons accueilli 10 nouvelles personnes de **70 ans** :

Mme COLLET Louissette, Mme COURTEL Paulette, Mr GERARD Noël, Mme LEMOINE Ghislaine, Mme LERUSSARD Solange (absente), Mme MIGNAN Louissette (absente), Mr QUERAT Michel (absent), Mr ROBERT Joël (absent), Mme ROUX Monique, Mme SOULAINÉ Odette (absente).

**Les 80 ans** : Mme DAZORD Marie (absente), Mme LERAY Paulette (absente), Mr RADELET Michel (absent), Mr RAIMBAULT Francis, Mme RAIMBAULT Marie-Thérèse, Mr SALMON Roger, Mme SCHORTGEN Michelle.

**Les 90 ans** : Mme LARCHER Marie, Mme LEMOINE Maria (absente), Mr MARTIN Eugène (absent), Mme PORTAL Clarisse.

La Commune compte 125 personnes âgées de plus de 70 ans.

Cette journée agréable fut l'occasion de prendre des nouvelles de chacun dans la joie et la bonne humeur sans oublier les chansons et quelques « petites histoires ».



Photo prise par Mr GERVIS J.



# LES CLASSES.



Photo prise par Styl'photo Bruz

Le samedi 28 Septembre 2019 ont eu lieu les classes 9 à la Chapelle Bouëxic. Cette journée sympathique et conviviale a débuté à 10h30 par une célébration à l'église Saint Joseph, suivi e du dépôt d'une gerbe de fleurs pour les défunts de la classe 9. Ensuite, une photo a été prise au terrain de la Vigne : 34 personnes et 2 bébés étaient présents. Après le vin d'honneur servi à la salle polyvalente, une cinquantaine de personnes ont pris place pour le repas du midi, préparé par L'Ardoise Gourmande, rythmé d'animations pendant l'après midi. Un buffet froid a été servi vers 20h et cette journée des classes 9 s'est terminée par une soirée dansante. Encore une fois, ce fût une journée exceptionnelle, riche en émotions et en découvertes entre toutes les générations !!!

Alors, rendez vous dans 10 ans !!!

## Recensement militaire



Tous les jeunes **nés entre OCTOBRE ET DECEMBRE 2003** doivent se faire recenser **avant le 31/12/2019**. Ils doivent se présenter à la mairie durant cette période, munis du livret de famille. **Contact : ☎ 02.99.92.01.15**

Plus d'infos sur [www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc)

## Téléthon 2019.



A noter dans vos agendas ! Le téléthon aura lieu le **Dimanche 8 Décembre**. Plus d'infos, prochainement sur le site internet de la commune [ww.lachapellebouexic.fr](http://ww.lachapellebouexic.fr) ou sur l'application mobile Panneau Pocket.

## Enquête sur le logement 2020.



Le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales réalise, au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine.

L'enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France métropolitaine et de ses conditions d'occupation ; indicateurs sur la qualité de l'habitat ; part des dépenses de logement dans le budget des mé-

nages, etc...

Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant ces logements seront sollicités prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

**Pour toute information complémentaire : <https://www.enquete-logement2020.fr>**

## Le marché du samedi matin



Il est toujours triste d'annoncer la fin d'un projet où l'on a mis tout son cœur. Depuis quelques mois, Joël MINGUY, était seul à installer son étal le samedi matin. Faute de clients, et ayant décidé d'arrêter son activité de primeur, il n'y viendra plus. C'est la fin du marché hebdomadaire. Merci aux commerçants, bénévoles et clients qui ont soutenu ce projet qui a vu le jour le 15 mai 2018 et il est bon de rappeler que le local qui a parfois servi aux marchands ambulants n'a pas été acheté par la commune pour le marché et est voué à d'autres projets.

## Le marché de Noël



**A Noter dans vos agendas !**  
**Samedi 14 Décembre**  
**Marché de Noël.**  
**De 10h à 18h**  
**à la salle polyvalente.**

Pour notre Marché de Noël qui se déroulera le **samedi 14 décembre**, nous recherchons des exposants, gastronomes et autres. Vous pouvez nous joindre par mail [marche.lachapellebouexic@gmail.com](mailto:marche.lachapellebouexic@gmail.com)

**L'opération soupe sera reconduite :**

De la soupe sera vendue en litre. Les profits seront reversés au téléthon. Si vous souhaitez participer à l'épluchage des légumes, contacter la mairie.



**Marché de Noël**  
**LA CHAPELLE-BOUËXIC**

**Samedi 14 décembre 2019**

**de 10 h à 18 h**

**salle polyvalente**

*De nombreux exposants de Produits*

*Alimentaires,*

*Artisanaux & Bretons.*





## Ensemble pour les fêtes



Dans le cadre des fêtes de fin d'année, les bénévoles du centre social et culturel Chorus et l'animatrice famille de Vallons de Haute Bretagne Communauté proposent une journée festive et intergénérationnelle à Campel - Val d'Anast le **samedi 14 décembre**.

Chaque année, le centre social et culturel organise une animation festive dans l'esprit de Noël. Pour l'édition 2019, l'équipe a décidé d'offrir une journée intergénérationnelle et conviviale sous le signe de la fête.

Les habitants du territoire du bassin de vie de Val d'Anast sont conviés à participer aux diverses animations à partir de 10h30.

Un spectacle jeune public donnera le ton à 11h pour ensuite laisser la place à une table en fête qui réunira petits et grands autour d'un délicieux repas, concocté par nos chefs bénévoles. Entrée, plat et dessert seront servis aux convives autour de midi. Vos préparations salées et sucrées sont les bienvenues pour agrémenter l'apéro et le goûter.

Tout au long de l'après-midi, tous se laisseront portés par l'ambiance festive autour de tables de jeux de société, de l'espace photo souvenir ou encore sur le dancefloor animé par une ambiance musicale de circonstance.

Pour ne pas déroger à la tradition, de nombreux cadeaux seront distribués à partir de 15h. Sous le sapin seront installés les cadeaux récoltés depuis la fin novembre au Chorus. L'idée est de solliciter la générosité, les usagers seront invités à déposer leurs cadeaux de tout style et de tout âge au Chorus.

La participation à cette journée est de 5 euros par foyer et est ouverte à tous les habitants du territoire. Les inscriptions seront ouvertes à partir du mardi 19 novembre jusqu'au vendredi 6 décembre et sont à prendre à l'accueil du Chorus.

De quoi passer une journée dans les étoiles, loin des habitudes du quotidien afin de célébrer la fin de l'année comme il se doit.

Cet évènement s'organise en collaboration avec les mairies et l'ensemble des acteurs sociaux du territoire de Val d'Anast.

**Info et réservation Sarah VANY – Animatrice-coordinatrice famille – rue du Querpon – 35330 Val d'Anast 02 99 92 46 99  
sarah.vany@vallonsdehautebretagne.fr**

## Gendarmerie Nationale



Depuis le 1er octobre, la commune de LA CHAPELLE-BOUËXIC est rattachée aux gendarmeries de Val d'Anast et de Guichen. Des permanences ont lieu à Val d'Anast les :

Lundis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Mercredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Vendredi de 8h00 à 12h00.

Lieu : 82 Rue de Guer 35330 VAL D'ANAST.

Les autres jours vous pouvez vous rendre à la gendarmerie de GUICHEN qui se trouve au 70 Rue du Général Leclerc. La gendarmerie est ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

## L'accueil de Loisirs

### Le bien-être comme leitmotiv à l'accueil de loisirs communautaire à La Chapelle-Bouëxic

**Durant les vacances scolaires de l'année 2019, l'équipe de l'accueil de loisirs communautaire a axé son travail autour d'un projet intitulé « Bien-être : en harmonie avec soi, les autres et la planète ».**

« Le bien-être des enfants est au cœur de nos préoccupations dans notre structure d'accueil. La notion de respect est essentielle pour évoluer dans un climat serein et concerne aussi bien le respect de ses propres besoins, celui des autres et de son environnement.

Nous avons proposé aux enfants de l'accueil de loisirs de vivre les choses en harmonie avec soi, les autres et la nature...pour leur bien-être à court et à long terme.

Dans le cadre de ce projet, chaque jour, nous avons mis en place certains rituels de bien-être avec les enfants comme le réveil du corps pendant le regroupement du matin, une histoire pour s'évader avant manger ou une séance de relaxation après le repas... » explique Séverine Saulnier, directrice de la mission enfance jeunesse de Vallons de Haute Bretagne Communauté, qui est gérée par Léo Lagrange Ouest.

« Nous avons également installé un espace « bulle de tranquillité » sous un tipi (avec musique relaxante ou casque anti-bruit, veilleuse lumineuse colorée, couvertures et coussins) accessible aux enfants pour s'isoler pendant la journée et s'extraire du collectif. Pour développer l'usage de la communication non violente, nous avons utilisé plusieurs outils comme des affiches représentant les différentes émotions. Une clowne a animé des ateliers avec les enfants, proposé une conférence pour les parents le jeudi 11 juillet dernier. Nathalie Deshayes a animé plusieurs ateliers yoga, Sophie Li Vu des ateliers d'écoute intérieure et Chantale Bois-mare des ateliers de yoga du rire » ajoute Séverine Saulnier. Un beau programme qui a permis aux enfants d'attaquer sereinement la rentrée.



## WE KER : Un accueil et un accompagnement de proximité.



We Ker, association née de la fusion de la Mission Locale et de la Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation du bassin de Rennes en 2018, intervient sur le territoire pour :

- Accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire vers l'accès à la formation professionnelle initiale ou continue et/ou à l'emploi.
- Coordonner des actions emploi locales pour une meilleure lisibilité.
- Développer et piloter des projets collaboratifs et territoriaux autour de l'emploi (Forum Trajectoires, diagnostic socio-économique, démarche de gestion inclusive des Ressources Humaines, Actions mobilité ...)

Un accueil et un accompagnement de proximité sur votre antenne We Ker du pays des Vallons de Vilaine

- Val d'Anast : Chorus - 7 Rue du Querpon. Sur rendez-vous le mardi. Contact : Adeline BERLOUIN 07.81.60.92.86 aberlouin@we-ker.org
- Guichen : Reso 26 Rue du Commandant Charcot. Sur rendez-vous du lundi au vendredi. Contact : Mireille Le CAËR 06.25.00.37.57 mlecaer@we-ker.org.
- Guipry Messac : Esp Alexis MOISON - 52 Avenue du port. Sur rendez vous le vendredi. Contact : Adeline BERLOUIN 07.81.60.92.86 aberlouin@we-ker.org
- Grand Fougeray : 25 place de l'église. Sur rendez-vous le lundi et le vendredi. Contact : Gwenaëlle ANDRÉ 06.20.49.57.90 gandre@we-ker.org
- Bain de Bretagne : Steriard 2 Allée de l'Ille. Sur rendez-vous le mardi, mercredi et jeudi. Contact : Gwenaëlle ANDRÉ 06.20.49.57.90 gandre@we-ker.org

Plus d'infos sur : [www.we-ker.org](http://www.we-ker.org)



## Appel à bénévoles

### "Conduite Supervisée" sur le Pays des vallons de Vilaine



Contactez la plateforme  
mobilité du bassin d'emploi  
de Rennes :

Tel : 06 85 94 65 05

Mail : [ametivier@we-ker.org](mailto:ametivier@we-ker.org)

Devenez parrain accompagnateur d'une personne  
souhaitant obtenir le permis de conduire

#### Qu'est-ce que la conduite supervisée ?

La conduite supervisée est très similaire à la conduite accompagnée : elle permet aux candidats de mieux se préparer à l'examen pratique du permis de conduire en conduisant gratuitement en-dehors des cours de conduite de l'auto-école. La différence avec la conduite accompagnée est que ce dispositif s'adresse aux candidats **de plus de 18 ans uniquement**. Les bénéficiaires doivent avoir obtenu l'épreuve théorique du permis (code de la route) et avoir réalisé au minimum 20 heures de conduite dans leur auto-école.

#### Quelles conditions ?

L'accompagnateur doit être titulaire depuis au moins 5 ans du permis de conduire de la catégorie B. (Il ne doit pas avoir fait l'objet d'une annulation ou d'une suspension du permis de conduire durant les 5 années précédentes).





## Navétéo

Le service de transport à la demande Naveteo facilite la mobilité des habitants sur toutes les communes du territoire.

### **Un transport local et complémentaire.**

Dans une logique de complémentarité des offres de transport gérées par la Région (réseau de transport public breton BreizhGo), Vallons de Haute Bretagne Communauté a mis en place un dispositif permettant aux habitants de se déplacer de leur domicile vers une des 18 communes du territoire ou bien de rejoindre un arrêt de bus du réseau Breizh go (ex Illenoo et Kéolis Armor).

**Naveteo-bourg** : il s'agit des navettes vers les bourgs. Elles viennent vous chercher à votre domicile à l'heure que vous choisissez. Elles vous déposent à des points d'arrêts prédéfinis dans toutes les communes de Vallons de Haute Bretagne Communauté.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, afin d'optimiser le service Navétéo-bourg, des départs se feront toutes les 30 minutes au départ de chaque commune du territoire du lundi au vendredi de 9h à 17h. Chaque habitant a la possibilité d'effectuer jusqu'à 4 trajets simples par semaine (soit 2 allers-retours). Arrêt pour la Commune de LA CHAPELLE-BOUËXIC devant l'agence postale.

**Naveteo-car** : il s'agit des navettes vers le car. Au départ d'un arrêt prédéfini et à une heure fixe, elle vous dépose aux arrêts de bus du réseau Breizh Go. C'est un service pour les communes non desservies par un arrêt de car (La Chapelle-Bouëxic n'est pas concernée).

### **Navétéo est accessible à tous !**

Pour les personnes en situation de handicap, il suffit de le signaler lors de la réservation (le service est accessible aux personnes en fauteuil électrique).

Pour les enfants de moins de 12 ans, l'utilisation du service est autorisée à condition d'être accompagné d'un adulte.

Les plus de 12 ans peuvent, quant à eux, voyager avec une autorisation parentale.

Téléchargez le formulaire à remplir : Autorisation parentale sur le site [www.vallonsdehautebretagne.fr](http://www.vallonsdehautebretagne.fr)

## **La réservation**

### **1 – Pour réserver**

J'appelle le 0 810 35 10 35 (prix d'un appel local/ ouvert tous les jours de 7h à minuit sauf le 1<sup>er</sup> mai)

Je donne mon adresse, lieu où je serai pris en charge.

Je détermine l'arrêt où je serai déposé.

Je précise l'horaire de l'aller et du retour.

Je signale si le trajet est destiné à une personne en situation de handicap.

### **2 – Le jour dit**

Le véhicule, identifiable à son logo, vient me chercher à domicile et me dépose à destination.



Je paie à la montée dans le véhicule.

Je descends à l'arrêt que j'ai choisi.

### **Les tarifs :**

4€ aller et 8€ aller – retour, une réduction de -50% est possible pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et bénéficiaires du CMU.

Enfin il est rappelé que le service de Navétéo souhaite favoriser la mutualisation et l'optimisation des trajets. C'est pourquoi le transporteur se réserve le droit de modifier l'horaire de prise en charge 15 minutes avant ou après l'horaire souhaité par l'utilisateur, charge à ce dernier de prendre ses précautions.

Plus d'infos ou documents téléchargeables sur : <https://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr/le-transport-a-la-demande-naveteo/>

## MUSIQUE !



*Le spectacle « LEY LEK » à la salle polyvalente de La Chapelle-Bouëxic, le 12 octobre dernier*

« **MUSIQUE !** », notre festival des Bibliothèques des Vallons, s'achève ce **samedi 9 novembre** avec notre soirée de clôture, un moment festif avec la Chorale des Léz'Arts. N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis !  
Merci d'avoir répondu présents aux nombreuses animations proposées. Nous espérons que le programme vous a plu et vous disons à l'année prochaine !

**Samedi 9 Novembre, 18h30, Salle des Noés, Bourg des Comptes**  
**Renseignements à la bibliothèque, au 02.99.92.05.71 ou sur notre site [www.bibliothequesdesvallons.fr](http://www.bibliothequesdesvallons.fr)**



## LE CLUB DE LECTURE

A noter dans vos agendas, les 2 dernières dates de l'année pour le Club de Lecture de la Bibliothèque :

**Vendredi 22 Novembre  
et Vendredi 13 Décembre  
à 19h30**

Venez partager un bon moment autour de la lecture. Apportez un de vos coups de cœur et présentez-le !

A la bibliothèque,  
19, rue de la Mairie  
Renseignements au  
02.99.92.05.71



## Jardins de la vigne : Un projet d'artistes pour valoriser la commune et son patrimoine.

Saviez-vous que notre beau territoire recelait des trésors de créativité ? Que chacun ici possède un talent artistique qui ne demande qu'à s'exprimer ? Et si, cet artiste, c'était vous ?



C'est l'expérience qu'ont tenté ceux qui ont rendu visite à l'artiste *Mari Gwalarn*, en résidence toute la saison estivale dernière, à La Chapelle-Bouëxic. Occupant la salle annexe de l'église du 17ème siècle, (*cette petite salle était autrefois la sacristie, d'après les anciens du village*), les

plus curieux se sont initiés aux arts plastiques, chaque week-end, dans un esprit convivial, au milieu des œuvres exposées aux murs. L'artiste a également proposé des cours supplémentaires en semaine, sur inscription, pour les enfants.

Dans l'effervescence de ces ateliers, a germé l'idée d'une installation artistique pérenne, pouvant être placée dans l'espace vert, place de la vigne. L'objectif est de montrer aux visiteurs de la commune, le dynamisme de ses habitants, et la beauté de son environnement et de son patrimoine.

L'initiative, portée par la municipalité, fait partie d'un programme bien plus vaste.



La Région propose, en effet, une découverte des territoires bretons, en les regroupant par itinéraires. La grande majeure partie de l'Ille-et-Vilaine, de Combourg à Bain-de-Bretagne en passant par Rennes, Fougères et Vitry, est incluse dans la « *Destination Rennes et les Portes de Bretagne* ». Chaque destination a sa propre thématique. Celle qui a été retenue pour notre secteur (comprenant Rennes) est **la création contemporaine au service du patrimoine**.

La Chapelle-Bouëxic est désormais un site repéré parmi 23 autres, tous très prestigieux, dédié à l'art et la culture. Nous bénéficions ainsi d'une opération de communication de grande ampleur sur le territoire. Notre voisin, Bourg-des-Comptes, s'est également joint au groupe, porté par la galerie d'artistes ICI, située, place de la Courbe. La plaquette « *escapade* » est disponible en mairie ou téléchargeable en ligne.

Le projet ne s'arrête pas là et se poursuit avec l'artiste *Mari Gwalarn*. D'ici la fin de l'année, une première de ses sculptures sera installée près de l'église et customisée par les enfants qui auront participé aux ateliers d'arts plastiques pendant les vacances de la Toussaint. Un travail partagé avec l'école est en cours, dans le cadre de la mise en place du PEAC (Parcours Éducatif Artistique et Culturel de l'enfant). Une nouvelle proposition d'exposition sera faite pour la saison estivale de 2020.

Pour en savoir plus, participer à un atelier, envisager un travail artistique en commun, faire le lien avec vos propres initiatives, écrivez à [mari.gwalarn@hotmail.fr](mailto:mari.gwalarn@hotmail.fr) ou téléphonez au 06.24.15.63.70

Sur internet, quelques références :

<https://marigwalarn.wixsite.com/info> site de l'artiste Mari Gwalarn

<https://jardinsdelavigne.wixsite.com/blog> à propos du projet artistique à la Chapelle-Bouëxic

<https://www.vallonsenbretagne.fr/> le site du tourisme à VHBC

<https://ateliersgalerieici.wixsite.com/galerie> le site de la Galerie d'art ICI à Bourg des Comptes

<https://www.tourismebretagne.com/destinations/les-10-destinations/>

<https://rennes-portes-bretagne.com/> pour télécharger le guide « *escapades* »



# LE ROUT'ART : Spectacles en voyage du 10 au 22 Novembre 2019

## Spectacles gratuits. Compagnie OCUS

**La rencontre** : De la volonté de proposer une programmation culturelle sur leur territoire, les communes de Val d'Anast, Comblessac, Bovel, La Chapelle-Bouëxic, Saint-Séglin, Mernel et Les Brûlais ont accepté l'invitation des Vallons de Haute Bretagne Communauté et se sont unies pour organiser deux semaines de spectacles. Allant du marché au restaurant, à l'EHPAD en passant par les salles des fêtes, ce sont autant de lieux différents qu'investiront les artistes de la Compagnie OCUS (Compagnie Optimiste Créatrice d'Utopies Spectaculaires). Leur théâtre itinérant ayant eu pour port d'attache La Chapelle-Bouëxic de 2009 à 2012, ils sont

heureux de revenir pour partager leur travail ! Cette programmation est une invitation à découvrir des spectacles pour tous, un prétexte pour se réunir, se laisser porter par des histoires, de la musique, du théâtre et des moments conviviaux. Un spectacle dédié aux écoles fera une tournée sur le territoire. C'est également une invitation à aller chez vos voisins, à pousser la porte de la salle des fêtes d'à côté et à revenir autant de fois que vous le voudrez.

*Les élus de VHBC, des communes accueillantes et la Compagnie OCUS.*

**Samedi 22 Novembre à 19 h00 Salle polyvalente de LA CHAPELLE-BOUËXIC**  
**La soupe au cailloux**  
**Prix d'entrée : un légume ou une bouteille !**

**La soupe au cailloux**  
 Spectacle repas avec tous les artistes de la Compagnie OCUS

Une grande marmite, et chacun y met ce qu'il a apporté. On débouche une bouteille, et on s'installe. Les odeurs montent... Le temps qui passe. On prend le temps de laisser le quotidien. On prend un temps hors du temps. On se laisse embarquer par une musique, un conte, un chant, une histoire, un refrain, un poème, une rengaine, on se met à chanter nous aussi, à connaître et reconnaître l'histoire qui se déroule, à se sentir chez soi... Jour de fête...

Les élèves de l'école de musique Musique d'Anast prendront part aux festivités le temps de quelques morceaux.

**Prix d'entrée : un légume pour la soupe ou une bouteille !**  
 Tout public - Le temps qu'il nous faudra

**L'Homme Semence**  
 Spectacle récit de vie

Il y a quelques années, une jeune femme reçoit en héritage une enveloppe de son arrière-grand-mère. Cette enveloppe contient un manuscrit dans lequel Violette livre ce qu'il s'est passé pour elle et les femmes de son village quand elle avait 16 ans.

« Pour la seconde fois en moins de 70 ans, notre village vient de perdre tout ses hommes, sans exception (...) À chaque fois la république nous a fauché nos hommes comme on fauche les blés. »

*À partir de 14 ans - 1 heure*

Samedi 16 Novembre à 18h00—Chorus Val d'Anast. Gratuit. A partir de 14 ans.

**Il ne tient qu'à nous**  
 Conte et musique

Ce duo complice et passionné vient prendre le temps de faire résonner son rapport au monde. Les yeux dans les yeux, l'âme profonde et le sourire aux lèvres, prenons ce spectacle comme une aventure humaine !

*Tout public - 50 min*

Samedi 22 Novembre à 14h00. Salle Brocéliande à Comblessac. Gratuit. Tout public.

**Prince à dénuder**  
 Spectacle pour une princesse, un prince, une guitare et un cheval moche.

Heureusement, aujourd'hui c'est le monde moderne, les princesses ça ne se laisse pas abattre, les princes ça se commande sur internet, on peut même choisir la couleur. Le sien il sentira bon, il aura les dents qui brillent et il jouera de la guitare électrique.

Un conte de fée-nomène de société qui grince et claque, un conte de fée-sse qui jongle avec les mots, les rêves d'enfant et les vacheries de la vie.

*Tout public - 45 min*

Dimanche 10 Novembre à 11h00 au Marché à Val d'Anast (repli au cinéma). Gratuit. Tout public

**Temps qu'il en reste**  
 Conte et musique

Tant qu'il nous reste des envies, des rires, des rages, tant qu'il reste des endroits pour se retrouver... Il y a encore des choses à chanter, il y a encore des choses à raconter ! Lui parle, elle chante... Il raconte, elle joue... La vie, l'espoir, les voyages...

Un moment plein d'humanité à partager.

*Tout public - 50 min*

Vendredi 15 Novembre à 19h00 - Restaurant la cuisine de Jeannot à Saint Séglin. Réservation du repas obligatoire. Tout public.  
 Et le Samedi 16 Novembre à 16h00 - Salle Anowareth à Mernel Gratuit - Tout public

**Pour tous renseignements sur la programmation et l'organisation :**  
**Pôle culture de Vallons de Haute Bretagne Communauté**  
[www.vallons-de-haute-bretagne-communauté.fr/](http://www.vallons-de-haute-bretagne-communauté.fr/)  
**La Compagnie OCUS :**  
<http://compagnie-ocus.com>  
 contact@compagnie-ocus.com Tel : 02.99.69.21.78  
**Restaurant la cuisine de Jeannot 3 Rue du stade - Saint Séglin. Réservation : 09.53.65.37.31**

## COMITE DES FÊTES



L'assemblée générale du comité des fêtes s'est réunie jeudi 3 octobre à la Bonne Franquette. Le bilan de l'année dernière est très positif avec une belle réussite du vide grenier et de la fête de la musique. Nous avons accueilli plusieurs nouveaux bénévoles mais nous sommes toujours en recherche de toutes les bonnes volontés.

La prochaine réunion aura lieu **le 5 décembre à 19h à la Bonne Franquette.**

- La braderie aura lieu le 13 avril 2020
- La fête de la musique le 27 juin 2020

**Vous pouvez nous contacter  
au 06.17.50.52.24.**

## US CHAPELLOISE



Le club de football US Chapelloise est à la recherche de joueurs et dirigeants pour complé-

ter leurs équipes Séniors et vétérans. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter :

David TESSIER au **06.44.24.43.62.**

## Gym et Zumba adultes et enfants



Le cours des enfants du lundi soir a rencontré un vif succès.

Il est désormais complet !

Il est toujours possible de s'inscrire pour les cours adultes. Il y en a pour tous les goûts : de la gym ou plutôt de la zumba ! En matinée ou plutôt en soirée !

N'hésitez plus venez nous rejoindre !

à la salle polyvalente de La Chapelle-Bouëxic.

**Le mercredi matin à 10h15 :** cours de gym.

**Le jeudi à 19h15 :** cours de gym et à 20H15 : cours de zumba.

**Les 2 premiers cours sont gratuits !**

**Contact :**

**Mme PHILIPPEAU au 07.82.18.44.59  
dynamique35330@gmail.com**



## Amicale Laïque : Changement au sein du bureau de l'Amicale Laïque



Suite au départ de l'actuel trésorier, Nicolas GERNIGON, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le lundi 30 Septembre à la Bonne Franquette afin d'élire un nouveau trésorier. Suite au vote, c'est Mme HERVÉ Anne qui est élue trésorière par l'assemblée présente : elle était déjà vice trésorière au sein de l'association, il a donc fallu élire un nouveau vice trésorier et c'est Mme BÉGO Mélanie qui a été élue par l'assemblée présente.

Le bureau de l'Amicale Laïque pour l'année 2019-2020 est ainsi recomposé :

- Président : Jordane TANGUY
- Vice présidente : Delphine VLIEGHE
- Vice président : Fabrice GUÉHO
- Secrétaire : Lauriane MAFILLE
- Vice Secrétaire : Morgane TROUFFLARD
- Trésorière : Anne HERVÉ
- Vice trésorière : Mélanie BÉGO

Prochain rendez vous avec l'Amicale Laïque :

Toute l'équipe vous attend le dimanche **15 Décembre 2019** à la salle polyvalente de la Chapelle Bouexic pour son spectacle de Noël.

Cette année, venez découvrir en famille la Compagnie Rennaise « La Boum des Boumboxers » composée d'un DJ, d'un rappeur, d'un danseur hip-hop : un spectacle innovant et festif mélangeant danse participative, chant, mix qui ravira autant les petits que les grands !!!

Venez passer une après midi chaleureuse et conviviale de fin d'année, une restauration sur place vous sera aussi proposée (gâteaux-crêpes-gaufres-bonbons...) et buvette.

## CEREMONIES DES ANCIENS COMBATTANTS

### Lundi 11 Novembre : Cérémonie du souvenir.

Tous les habitants de La Chapelle-Bouëxic sont invités à participer à la commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918.



**Rendez-vous à 9H00,  
devant la Bibliothèque.**

Au programme :

- Cérémonie au monument aux morts.
- Dépôt d'une gerbe.
- Lecture des messages.

Cette année, la cérémonie commémorative cantonale aura lieu à LOUTEHEL.

\*\*\*\*\*

Vous êtes invités à la cérémonie de mémoire des Anciens Combattants d'AFN le :

**Jeudi 5 Décembre à 11h00,  
devant la Bibliothèque.**

Prochain Echo Chapeillois : distribution prévue le 6 Janvier 2019

# HORAIRES ET PERMANENCES :

## Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

**Permanences les samedis suivants**

De 9h30 à 12h00

**Novembre :**

9 et 23

**Decembre :**

7 et 21

**Permanence des**

**élus** de 10h à 12h00

Le samedi sur rendez-vous



37 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.15  
www.lachapellebouexic.fr  
✉ mairie.de.la.chapelle.bouexic@orange.fr

## Agence Postale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h00



12 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.10

## Bibliothèque Municipale

Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h

Mercredi de 10h à 12h00 et de 16h à 18h

Samedi de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.05.71

✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

## Espace Multimédia

Lundi sur rendez vous

Mardi, Jeudi, Vendredi

De 9h à 9h45 et de 10h30 à 12h00



19 Rue de la Mairie ☎ 02.99.92.05.71

✉ linda.lelay@vallonsdehautebretagne.com

## Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.

A l'espace social Chorus

☎ 02.99.92.46.99

Mairie de Guichen

☎ 02.99.52.05.75



## Permanences Député

Uniquement sur rendez-vous auprès de son collaborateur Nicolas Elleouet au 06.64.82.58.50 ou par mail Nicolas.Elleouet@clb-an.fr  
Vendredi de 15h à 18h à Guichen



## Vallons de Haute Bretagne Communauté

ZA les landes

12, rue Blaise Pascal - BP 88051  
35580 GUICHEN

☎ 02 99 57 03 80

accueil@vallonsdehautebretagne.fr



## Permanences Conciliateur de Justice

Uniquement sur rendez-vous  
Mairie de Guichen ☎ 02.99.05.75.75  
Chorus - Val d'Anast ☎ 02.99.92.46.99



## Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 :

Lundi de 14h à 17h

Mercredi et vendredi de 14h à 17h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Été du 01/04 au 31/10 :

Lundi de 14h à 18h -

Mercredi et vendredi de 14h à 18h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Route de Maure à MERNEL



## Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Illeneo en direction de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».

Directeur de la publication : Roger MORAZIN. Responsables éditoriaux : Roger MORAZIN, Nadia DUREY, Carole LETOURNEL et la Commission Communication. Graphisme-Conception-Réalisation : Linda LE LAY.  
Impression : Identic, rue de la carrière - 35514 CESSON SEVIGNE Cédex. Tirage : 620 Exemplaires.  
Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation. Dépôt légal : Novembre 2019